



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 27 mai 2008 — N° 88

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Dupuis, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 91 Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur les cours municipales concernant la sécurité dans les tribunaux judiciaires

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le Plan stratégique 2008-2011 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

(Dépôt n° 1002-20080527)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

27 mai 2008

DIRECTIVE DE LA PRÉSIDENTE

Aucun rappel au Règlement ne peut être fondé sur l'opinion que la réponse à une question est insatisfaisante. Mais un rappel au Règlement peut être fondé sur le fait que la réponse fournie par le ministre ne porte pas sur le sujet de la question. De plus, il n'y a pas d'introduction à la réponse qui permette de faire un commentaire sur tout autre chose que le sujet de la question.

À la demande de M. le président, M. Proulx, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Un Bulletin de l'Alliance sur les temps d'attente.

(Dépôt n° 1003-20080527)

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Caire (La Peltrie) et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de l'aphasie qui a lieu du 26 mai au 1^{er} juin.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Proulx (Trois-Rivières) et Mme Malavoy (Taillon) proposent conjointement :

27 mai 2008

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des services de garde en milieu scolaire et qu'elle témoigne sa reconnaissance au personnel de ces services pour son engagement à offrir un milieu de vie accueillant et stimulant aux élèves qui lui sont confiés.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite le cinéaste Denis Villeneuve, lauréat du Grand Prix Canal+ du meilleur court métrage, qui lui a été décerné vendredi dernier à Cannes pour son film *Next Floor*.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia), M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et M. Lévesque (Lévis) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 10^e anniversaire de la création des Centres locaux de développement du Québec et l'importante contribution de femmes et d'hommes qui, par leurs actions et leurs engagements, contribuent au développement social et économique de toutes les régions du Québec;

QU'elle réitère l'importance des CLD dans le développement de nos régions.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

27 mai 2008

Avis touchant les travaux des commissions

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 75, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives;
- la Commission de l'éducation, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 72, Loi sur la protection sanitaire des cultures.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira afin de procéder à l'élection de son vice-président.
- _____

27 mai 2008

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 81, Loi portant sur la modernisation de la gouvernance de La Financière agricole du Québec, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, M. De Martin (Huntingdon) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

À 13 heures, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

La séance reprend à 15 h 04.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, proposant que le principe du projet de loi n° 81, Loi portant sur la modernisation de la gouvernance de La Financière agricole du Québec, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 81 est adopté.

27 mai 2008

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 81 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

La motion est adoptée.

Adoption

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 73, Loi sur le courtage immobilier, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 73 est adopté.

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 70, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 70 est adopté.

Adoption du principe

M. Fournier, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

À 18 heures, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 20 heures.

27 mai 2008

La séance reprend à 20 h 04.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Fournier, ministre du Revenu, proposant que le principe du projet de loi n° 79, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 79 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 79 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 28 mai 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 20 h 35, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 28 mai 2008, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET